

**CENTRE
COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DE MORESTEL**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-trois, le vingt février, à dix-neuf heures, le CONSEIL d'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric VIAL, Président.

Présents :

Mesdames : Marielle BERTE, Sandrine BOUVAREL-CESAR, Sandrine BUDIN, Marie-Claude PERRIN, Michelle PILOZ, Marie-Pierre RIVOIRE
Messieurs : Laurent COUGOULIC, Christophe GUSI, Frédéric VIAL

Absents : Céline BONVINI (excusé), Isabelle DIMIER (pouvoir à Christophe GUSI), Claude LABELLE, Jean-Claude PERRET (excusé).

Date de convocation : 10 février 2023

Secrétaire de séance : M Laurent COUGOULIC

N° 04/2023

**BUDGET
PRIMITIF 2023**

Membre du conseil d'administration :

En exercice : 13
Présents : 9
Pouvoirs : 1
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur Frédéric VIAL, Président, présente le budget primitif 2023 du CCAS dont les sections s'équilibrent comme suit :

En section de Fonctionnement

En dépenses et en recettes à 25 300,71 €.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre.

En section d'investissement

Néant

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L 123-8 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les résultats de clôture de l'exercice 2022,

Après délibération, à l'unanimité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 qui lui a été présenté.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à en assurer l'exécution et à effectuer toutes les démarches à cette fin.

Fait et délibéré à Morestel le 20 février 2023

Le secrétaire de séance

Le Président du C.C.A.S,
Frédéric VIAL

Envoyé en préfecture le :

22/02/23

Reçu en préfecture le :

Publié le :

ARRIVÉ LE
- 3 MARS 2023
SOUS-PRÉFECTURE
DE LA TOUR-DU-PIN (ISERE)



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date la plus tardive de sa publication/notification ou de sa réception par le représentant de l'Etat.